



SNRT CGT / SNJ CGT- Section Réunion

La Cour des Comptes l'a rêvé, le pôle Outre-mer l'a fait !

Dans un mail envoyé aujourd'hui, on demande un rédacteur ou une rédactrice de Réunion La 1^{ère}, volontaire, pour se rendre à Madagascar en « catastrophe » (d'ici 24h) et faire :

- Des directs et des reportages TV pour La Réunion
- Des directs et des reportages TV pour Mayotte
- Des directs et des reportages TV pour France 2, France Info etc...
- Des directs et des reportages Radio pour La Réunion
- Des directs et des reportages Radio pour Mayotte
- Des articles Web
- Sans compter les réseaux sociaux puisqu'un profil quadri média est souhaité

Pour l'aider dans sa mission, Réunion La 1^{ère} dépêchera aussi un monteur. Nos collègues de Mayotte, eux, propose un JRI-biquilifié.

La CGT dit oui à la couverture de l'actualité de la zone Océan Indien, mais non au déploiement d'une équipe sans prendre en considération les conditions de travail auxquelles elle sera exposée. C'est prendre le risque, en conscience, de mettre en danger la sécurité des personnes envoyées sur place en les exposant à une charge de travail incommensurable pour un seul rédacteur / JRI.

Mais jusqu'où est-on prêt à aller au nom des économies ? Le pôle Outre-mer a-t-il décidé de réaliser par anticipation le rêve de Delphine Ernotte ? Un (e) journaliste pour couvrir quatre médias simultanément. La Cour des Comptes l'a rêvé, le pôle Outre-mer l'a fait !

Sans compter la mise en danger physique et émotionnelle des équipes envoyées dans l'urgence. Ceux qui ont déjà été envoyés à Madagascar ont émis des préconisations. Ils connaissent le terrain et la difficulté qui les attend.

A vouloir aller trop vite... on risque l'accident... La direction en assumera-t-elle les conséquences ? **C'est aussi prendre le risque de mettre en situation un binôme qui ne se connaît pas avec des conséquences sur la qualité du contenu et de la cohésion sur place dans un contexte politique insurrectionnel.**

La CGT demande à la direction de revoir son offre et d'intégrer un (e) journaliste radio/web supplémentaire pour mener à bien cette mission.

Aujourd'hui, c'est bien sur l'autel des coupes budgétaires que nos collègues risquent d'être sacrifiés. Qui en prendra la responsabilité ? le DCI ? la rédaction en chef ? la directrice régionale ?

St Denis, le 30 septembre 2025